

# Aung San Suu Kyi privée de chaire

## UCL Selon l'université, par ses déclarations, elle a dépassé la limite

- Une chaire UCL dédiée à la démocratie portait le nom de la dirigeante birmane Prix Nobel de la paix.
- Eu égard à la situation des Rohingyas, le Conseil rectoral vient de le mettre en retrait.

L'information pourrait tenir en quelques mots : il n'y a plus de chaire « Aung San Suu Kyi » à l'Université catholique de Louvain. Le conseil rectoral de l'institution vient de décider de rayer le nom de la Prix Nobel de la paix de sa plateforme d'enseignement et de recherche autour du thème « Démocratie, Cultures et Engagement ». Une décision exceptionnelle, au regard de la personnalité visée. En cause, l'attitude persistante de la dirigeante birmane envers la minorité Rohingya. L'information pourrait donc tenir en ces quelques mots mais elle mérite d'être contextualisée.

En septembre dernier, le recteur Vincent Blondel avait donné le ton. « Toutes les universités sont construites sur des valeurs au nom desquelles elles agissent comme acteur social. C'est dans ce cadre que l'UCL a décerné un doctorat honoris causa à Madame Aung San Suu Kyi, en 1998, pour soutenir son combat en faveur de la démocratie en Birmanie. C'est au nom de ces mêmes valeurs, à l'heure où le peuple des Rohingyas en

*Birmanie est victime de violations des droits fondamentaux, que l'UCL tient à redire son entière solidarité à leur égard. L'UCL ne se résout pas au silence de celle*

*qui est honorée du titre de docteur honoris causa de notre université et lui a fait part de ses plus vives préoccupations. »*

Ces préoccupations ont été relayées depuis un an par les membres fondateurs de la chaire, les professeurs Philippe Coppens, Isabelle Ferreras, Matthieu De Nanteuil et Marc Verdussen. Cet automne, dans une « note de positionnement » commune, ils ont recom-

mandé aux autorités académiques de mettre en retrait le nom d'Aung San Suu Kyi. Cette note de positionnement démontre sans ambiguïté le malaise profond des académiques. « Le silence de Daw Aung San Suu Kyi était jusqu'ici fort préoccupant, même si - il faut le rap-

*peler - ni son gouvernement ni elle-même ne sont à l'origine de cette situation. Par ses dernières déclarations (né-*

*gation de la gravité des faits recensés, évocation de fake news et incrimination de supposés terroristes islamiques), la*

*conseillère d'Etat - et Premier ministre de fait - vient de dépasser la limite qui sépare les compromis nécessaires à la prise de responsabilité politique des*

*compromissions qui trahissent les valeurs fondatrices de son engagement politique. Ce silence, puis ses propos, ont une portée symbolique considérable*

*quand on connaît la teneur de ses propres écrits du temps où elle était assignée à résidence par la junte militaire : ceux-ci portaient notamment sur la non-relativité des droits humains et le caractère fondateur de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. »*

### Journée de réflexion

Avant d'en arriver là, les promoteurs de la chaire ont, dès l'été 2016, mené une mission d'observation et interpellé la dirigeante birmane. Ils ont organisé une journée de réflexion pour tenter de « trouver une issue au dilemme rencontré ». Il ressort notamment une « volonté d'assumer la complexité de la situation en refusant tout relativisme moral. Comprendre ne veut pas dire justifier... ».

Alors que plusieurs membres du conseil d'orientation de la Chaire, engagés dans la défense des droits fondamentaux, ont fait part de « leur incapacité à rester membres de ce conseil, tant le positionnement récent d'Aung San Suu Kyi entre en contradiction avec leurs propres valeurs », les membres fondateurs de la Chaire ont « pris leurs responsabilités ».

« Aung San Suu Kyi n'est plus l'exemple positif qui justifiait d'accoler son nom à celui de notre chaire, conclut Dana Samson, prorectrice à l'international. Le conseil rectoral a donc décidé, sur recommandation des professeurs, de la mise en retrait de cette appellation » ■

ERIC BURGRAFF